

ENTREMONT

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme



Lettre exceptionnelle d'information n°2

Madame, Monsieur,

La première lettre d'information dont vous avez été destinataires vous a permis, nous l'espérons, de comprendre les enjeux qui ont conduit à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour Entremont. La première phase de la démarche d'élaboration du PLU, celle de l'élaboration diagnostic, est aujourd'hui achevée.

Sorte de "photographie" de la situation, elle a consisté en un bilan actualisé et illustré, une analyse croisée des diverses composantes économiques, sociales, spatiales et environnementales de notre territoire :

- *Quelle est la place d'Entremont dans son bassin de vie ?*
- *Que représente aujourd'hui notre territoire en termes de population, de logements, d'activités économiques ?*
- *Quel est l'état de nos réseaux et de nos équipements ?*
- *Quels sont les atouts et les contraintes liées à notre environnement ?*
- *Qu'est-ce qui caractérise la qualité de notre cadre de vie ? Quelle est son évolution ?*
- *Quelles sont les évolutions attendues dans le contexte actuel et dans le cadre qui sera défini par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Fier Aravis actuellement en cours de révision ?*

Cette étape indispensable a permis également de révéler les enjeux pour l'avenir de notre territoire qui fonderont notre futur projet politique pour Entremont (en langage technique et juridique : le "Projet d'Aménagement et de Développement Durables"), dont l'élaboration constituera la prochaine étape de la démarche, avec une prise en compte renforcée des questions relatives à l'environnement et au développement durable.

Vous trouverez dans cette seconde lettre d'information une synthèse de cette phase d'études, qui a préalablement été présentée dans une séance réunissant vos élus, ainsi que les personnes publiques associées à la démarche. Des documents plus complets, sont à votre disposition en Mairie ; n'hésitez pas à venir les consulter et nous faire part de vos remarques dans le registre ouvert à cet effet.

*Le Maire, Christophe FOURNIER
et l'ensemble du Conseil Municipal*

LE CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE ...

QUELQUES REPERES ...

Un territoire attractif et résidentiel :

- 645 habitants et 461 logements en 2013,
- Une évolution de la population issue en majorité du solde migratoire (+0,9%/an entre 2008 et 2013),
- Des ménages dont la taille est en baisse (2,4 pers/ménage en 2013), et dont les revenus sont plus faibles que la moyenne départementale.

Une dynamique de production du logement érodée :

- Une majorité de résidences principales (57%), dont la part est en augmentation, témoignant de la conversion progressive de l'habitat touristique vers l'habitat permanent.
- Un cout du logement "intermédiaire", contribuant à l'attractivité de la commune.
- Des logements collectifs en augmentation, même si le parc est resté très majoritairement dominé par l'habitat individuel (77,6%).
- Un parc de logements aidés qui se développe (22 logements en 2016).

Une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur, et qui génère de nombreux déplacements pendulaires matin et soir :

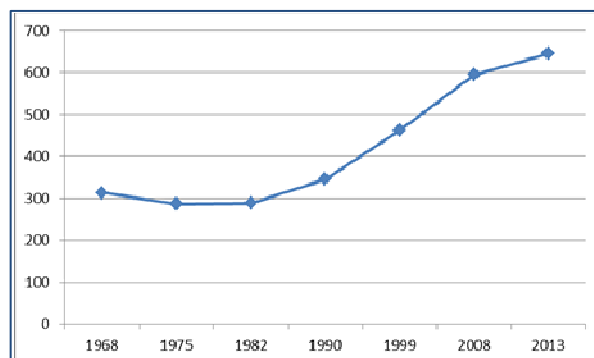
- Un nombre d'emplois qui ré-augmente (79 emplois en 2013), mais une concentration d'emploi qui diminue (23 en 2013), témoignant du fait que plus de ¾ des actifs travaillent hors de la commune.

Une activité économique modeste mais variée :

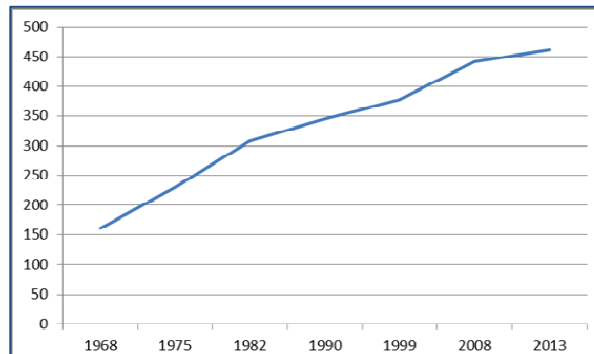
- 49 entreprises et 73 établissements sont recensés, relevant en majorité du secteur tertiaire, et de la sphère présentielle, majoritairement unipersonnels.
- Des services de proximité peu nombreux, en raison de la proximité de bourgs plus importants regroupant une offre variée (alimentation, santé...).
- Une agriculture prégnante sur le territoire, spécialisée et productive (8 exploitations pérennes, exploitant 468 ha de Surface Agricole Utile).

Une activité touristique variée, à la fois culturelle et sportive :

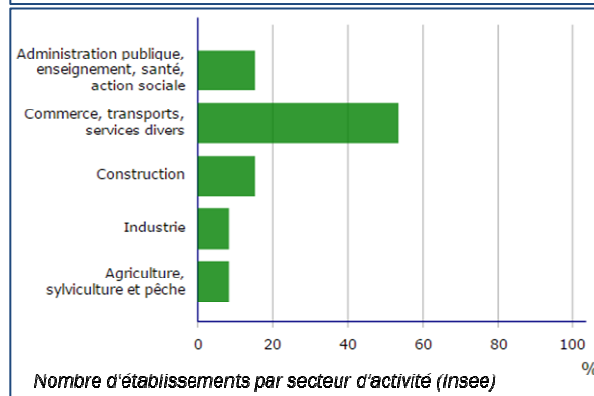
- Un tourisme soutenu par le potentiel naturel et patrimonial de la commune, protégé et mis en valeur.
- Une offre d'hébergement diversifiée.



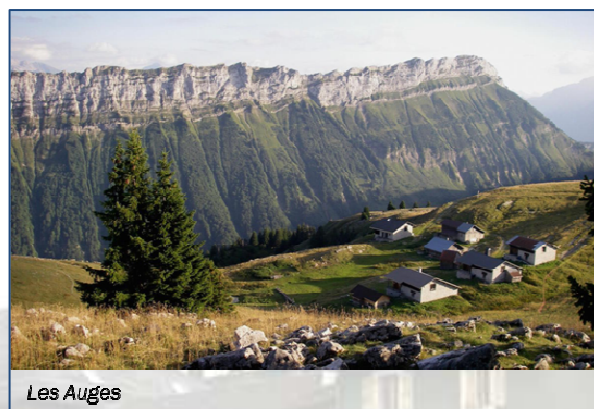
Variation de la population depuis 1968 (Insee)



Evolution du nombre de logements (INSEE)



Nombre d'établissements par secteur d'activité (Insee)



Les Auges

LE FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE



QUELQUES REPERES ...

Un paysage rural et montagnard caractéristique :

... dont la lisibilité et l'ouverture sont à préserver, notamment par la limitation de l'étalement urbain.

Une commune qui s'organise :

- Une offre variée en termes d'équipements et services publics, à la fois institutionnels et de services publics, scolaires et dédiés à la jeunesse, culturels, sportifs et de loisirs.
- Au niveau des communes voisines, des équipements d'échelle communautaire accessibles aux touristes et à la population locale.
- des infrastructures de télécommunications et communications électroniques qui se développent.

Une organisation du bassin de vie qui génère une forte mobilité :

- Entremont doit faire face aux difficultés caractéristiques des communes rurales et de montagne (espaces contraints, aménagements et infrastructures coûteux).
- Une prédominance de l'usage de l'automobile.
- Un réseau structuré à partir de la RD12.
- Une offre en transports en commun limitée, peu concurrentielle à la voiture individuelle.

LE CADRE DE VIE

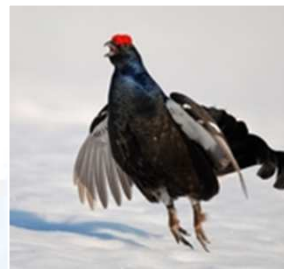
QUELQUES REPERES ...

Une grande diversité écologique, et une bonne connaissance des principaux espaces patrimoniaux :

- Des réservoirs de biodiversité variés : massifs boisés, cours d'eau, zones humides...
- La présence forte d'espaces agricoles extensifs importants pour la faune.
- la présence d'obstacles aux déplacements des espèces, terrestres et aquatiques.

Une gestion de l'eau à poursuivre :

- Des masses d'eau souterraines et superficielles de bonne qualité.
- Une bonne qualité de l'eau potable distribuée (malgré quelques contaminations bactériologiques de faible importance).
- Un rendement du réseau eau potable moyen, du à de nombreuses fuites, mais des travaux sur le réseau exécutés.
- une stratégie d'assainissement à revoir au regard du projet de PLU.
- une politique globale pour la gestion des eaux pluviales à mettre en place.



Des espèces d'intérêt
(Tétras-Lyre, Chardon
Bleu)



La confluence entre le Borne et L'Overan.

LE CADRE DE VIE (SUITE)

QUELQUES REPERES ...

Des "modes doux" liés à l'activité touristique :

- Un territoire encore peu propice au développement des déplacements doux, en raison de la topographie, de l'éloignement entre zones urbanisées, ainsi que du manque d'équipements.

Une bonne gestion des déchets :

- Des tonnages d'ordures ménagères qui diminuent, et une pratique du tri sélectif développée.

Des sols dont le potentiel agronomique est à maintenir :

- Une ancienne décharge en cours de dépollution

Une bonne qualité de l'air :

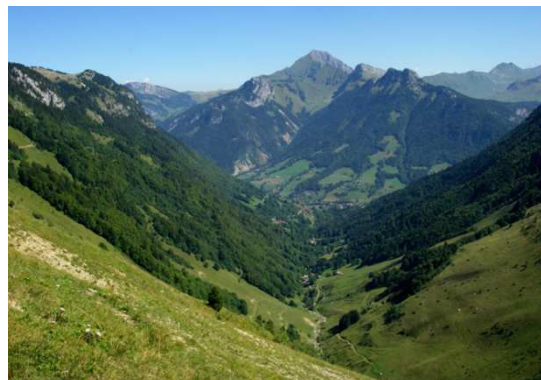
- Avec peu de dépassement des normes réglementaires en 2015.

Une politique globale d'économie d'énergie à développer :

- Une consommation d'énergie encore importante par le transport et l'habitat.

Un territoire soumis à des risques naturels :

- ...à prendre en compte dans le développement du territoire.



La Vallée de l'Overan



Vue sur le site de l'Abbaye

LES ENJEUX TRANSVERSAUX

- ⇒ La protection et la valorisation du patrimoine naturel et paysager, au profit de la qualité du cadre de vie de la commune, donc de son attractivité.
- ⇒ Le renforcement et l'organisation de la vie de proximité, au profit de la qualité de vie des habitants actuels et futurs, et d'un fonctionnement plus "soutenable".
- ⇒ Le confortement de l'activité économique dans toutes ses composantes, et l'accompagnement des mutations en cours, au profit de la vie et de l'animation de la commune et du territoire de la CCVT.

Pour tous renseignements :

Mairie d'ENTREMONT

101 Route de la Douane - 74130 ENTREMONT

Tél : 04.50.03.51.90

Site Internet : <http://www.entremont-village.com/>
@mail : mairie.entremont@wanadoo.fr